



Les appartements
LA MARELLE
Foyer Logement



Des logements autonomes référencés au nom des personnes



Un hébergement en autonomie globale



Les appartements «La Marelle» peuvent accueillir jusqu'à 32 personnes

Un accueil adapté

Créés en 1974, les Centres d'Habitat du Littoral Dunkerquois sont composés de huit établissements distincts localisés sur l'agglomération dunkerquoise accueillant à ce jour 166 personnes déficientes intellectuelles.

Situé sur la commune Grande-Synthe, le foyer logement « La Marelle » propose des appartements pouvant accueillir individuellement 32 personnes.

Une autonomie globale

Le foyer logement « La Marelle » propose un hébergement en autonomie globale à des personnes présentant une déficience intellectuelle légère, moyenne.

Il s'adresse à des adultes du secteur de travail adapté ou travaillant en milieu ordinaire.

Les appartements « La Marelle » sont des logements autonomes référencés au nom des personnes accompagnées. Ils constituent l'aboutissement de fin de parcours en hébergement protégé avant une intégration vers un logement en milieu ordinaire.

L'admission

Les admissions aux CHLD sont obligatoirement notifiées par décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées préconisant une orientation en foyer logement ou foyer d'hébergement.

Toute admission est systématiquement précédée d'un stage d'une durée d'environ un mois qui peut, éventuellement être prolongée. C'est à l'issue de cette période que l'admission est prononcée ou qu'une orientation vers une autre structure des CHLD est proposée.



CHLD - Les appartements La Marelle
36 square de Copenhague - 59760 Grande-Synthe
Tél. 03 28 21 81 65
chld@papillonsblancs-dunkerque.fr
www.papillonsblancs-dunkerque.fr

